

# ECH@di RESEAU

N° 71

Vendredi 4 juin 2021

## ÉDITO

Nous disions la semaine dernière que nous avons des droits avant d'avoir des devoirs, et non l'inverse comme l'affirmait le Président de la République. Voici une 2ème mise au point complémentaire.

Depuis le 1er mai, il existe un poste de préfet délégué à l'immigration auprès du préfet de Police de Paris. L'explication est que l'Île de France concentre, au niveau national, la moitié des demandes d'asile et 40% de la délivrance des premiers titres de séjour. Le gouvernement en attend une meilleure coordination et une plus grande efficacité ; la question est de savoir dans quel sens.

Une petite phrase de ce Préfet, Didier Lallement, connu pour son empressement à la répression lors des manifestations, et à l'origine de ce projet, pourrait être de mauvaise augure : « *La réforme de la gestion des flux migratoires en Île de France, vise d'abord à mettre le droit en accord avec la pratique* ».

Tiens ! Nous pensions que dans un état de Droit, c'était plutôt l'inverse : c'est la pratique qui doit se mettre en accord avec le Droit. Peut-être devrions-nous proposer à tous ces messieurs des cours de Droit, question de ne plus marcher de travers.

## INFOS EUROPE

Le HCR lance une mise en garde sur « l'externalisation » des procédures d'asile et appelle à partager la responsabilité à l'égard des réfugiés, au lieu de s'en décharger. A lire sur <https://is.gd/DxUvCo>.

## INFOS NATIONALES

URIOPSS : pour une société bienveillante centrée sur l'humain - Déclaration de l'Assemblée Générale 2021, à lire sur <https://clck.ru/VC-MAc>

**10 actions pour renforcer la prise en charge demandeurs d'asile et des réfugiés vulnérables.** Le Ministère de l'Intérieur vient de publier son plan d'actions dédié à la prise en charge des profils vulnérables parmi les demandeurs d'asile et les réfugiés. A voir sur <https://is.gd/IXzxy>.

**Les Etats Généraux des Migrations**, processus dans lequel sont impliqués des centaines de collectifs et d'associations locales ou nationales, dont le Réseau Hospitalité, aux côtés des personnes étrangères, publient, aux Éditions de l'Atelier, un livre qui décrypte et déconstruit soixante idées fausses sur les migrants, réfugiés, exilés et étrangers. Un recueil d'informations, de chiffres et de faits pour comprendre et connaître la réalité des phénomènes migratoires. Son titre : « *pour en finir avec les idées fausses sur les migrations* », à voir sur le site <https://cutt.ly/xnhtJII>.

## INFOS RÉGIONALES

**Procès en appel des 3+4 de Briançon** - décision en délibéré attendue le 9 septembre. A lire l'article très intéressant paru dans « *tous migrants* » : <https://cutt.ly/unkeoCK>.

**Le refuge solidaire de Briançon** lance un appel : « *Notre mission est de proposer un temps de repos, une pause de quelques jours dans leur parcours de demandeurs d'asile. Nous offrons le gîte et le couvert, nous assurons aussi le suivi médical des arrivants. Nous faisons appel à vous, afin de continuer à faire vivre ce lieu* ». Il est possible de soutenir financièrement l'association sur <https://clck.ru/VCNCq>.

**AGIR**, collectif d'aide aux personnes exilées, au pays d'Aix-en-Provence et au pays d'Aigues, fait savoir que les permanences vont reprendre au local (Résidence des facultés, bât. A, 35 avenue de l'Europe, 13090 Aix-en-Provence) le mardi et le jeudi de 10 h à 13 h. Les cours de FLE vont également pouvoir se tenir en présentiel dès le lundi 7 juin et seront assurés jusqu'au 30 juillet. Les apprenants seront contactés via les référents ou les bénévoles du FLE. En savoir + sur le site d'AGIR : <https://collectifagir.com/>

## ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

**L'après M.** Le maire de Marseille, Benoît Payan, s'engage : « *L'ancien McDonald's de St-Marthe restera un lieu de solidarité, symbole des valeurs de notre ville ! La Ville de Marseille va acheter ce lieu pour construire un projet pour et avec les Marseillaises et les Marseillais. Oui, Marseille peut et doit faire confiance à ses citoyens, ses habitants qui prennent leur destin en main. Il ne peut plus y avoir une ville qui regarde ses habitants et des habitants qui ne comprennent pas ce que fait la ville. Nous voulons promouvoir l'entraide, la solidarité et l'emploi dans des quartiers trop longtemps abandonnés* ». A lire sur <https://is.gd/5pSWv5>.

**Refugeeks est une formation gratuite certifiante** de 7 semaines (du 11 juin au 30 juillet) et alliant numérique et Français. Elle est destinée à des personnes réfugiées ayant obtenu leur premier titre de séjour il y a moins de 5 ans. **Objectifs** : amener les personnes réfugiées vers l'autonomie numérique, l'autonomie dans les démarches administratives et la maîtrise des socles de compétences nécessaires au projet professionnel. Il y a encore des places, alors si cela vous intéresse, voici [le lien d'inscription](#) à la formation.

# LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

**La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire a rencontré un vif succès.** Ce 3 juin, la salle du théâtre de l'Oeuvre était très attentive aux sujets traités par les intervenants, sur le thème « *L'hébergement à Marseille : état d'urgence* ». Diverses associations étaient représentées : la Fédération des Acteurs de la Solidarité, l'association des usagers de la PADA, Just, Médecins Sans Frontière, Réseau Santé Marseille Sud et le Réseau Hospitalité. La publication par le Réseau Hospitalité d'un livret faisant état d'un rapport d'évaluation de mission portée par le Réseau Hospitalité, de mars à novembre 2020 a été largement commenté par Margot Bonis (cf. ci-dessous).

« **De la rue à l'hôtel en temps de crise sanitaire** » ; tel est le titre du livret publié par le Réseau, rédigé par Gaël Marsaud et Margot Bonis, avec des schémas de Assaf Dahdah. La question est posée : « *Et ensuite ?* ». Les deux auteurs racontent la genèse de cette publication : « *Ce rapport s'inscrit dans la continuité d'une mission menée entre mars et mai 2020 par des membres du Réseau Hospitalité à Marseille. Dans le cadre d'un financement octroyé par la Fondation Abbé Pierre, le projet évolue et nous décidons d'organiser une mission de suivi des parcours d'hébergement d'une quarantaine de personnes rencontrées pendant le premier confinement. Dès lors le projet vise à accompagner ces personnes dans leur quête d'un hébergement en période de crise sanitaire, en hébergement d'urgence et au delà. L'objectif de ce travail est de rendre compte des parcours et des difficultés constatées dans l'accès à l'effectivité de leurs droits...* ». Si vous êtes intéressé.e. par cette publication, contactez le Réseau Hospitalité : [contact@reseauhospitalite.org](mailto:contact@reseauhospitalite.org) ; prix libre à partir de 3€.

**La plateforme juridique du Réseau** travaille tout particulièrement sur l'effectivité des droits. Elle recherche des militant.e.s pour aider à monter, sur plusieurs mois, une action en faveur des personnes en demande d'asile. Cela ne nécessite pas de compétences juridiques particulières, mais de la rigueur et de l'assiduité. Le top serait de parler d'autres langues. Si cela vous dit, n'hésitez pas à nous contacter : [contact@reseauhospitalite.org](mailto:contact@reseauhospitalite.org)

**La campagne d'adhésion** à l'association « Réseau Hospitalité » se poursuit. Prix libre, à partir de 5 €/ pour les membres à titre individuel ; 30 euros au minimum pour les personnes morales, toute cotisation supérieure étant la bienvenue. La cotisation est payable par chèque ou à défaut en espèces, à envoyer à J-P Cavalié, 25, vallon de la Rougère 13240 Septèmes les vallons.

Rappelons que l'adhésion de toutes celles et de tous ceux qui le veulent est essentielle pour la vie de l'association mais également en vue de la constitution du dossier de demande de reconnaissance de celle-ci comme étant « **d'intérêt général** » ; cette procédure étant très longue, il est important de l'adresser rapidement à l'administration fiscale. Le dossier est prêt ; le nombre d'adhérents donnera du poids à la demande. Chaque adhésion compte !

## AGENDA

**Samedi 5 juin.** Grande manifestation organisée par « *Toutes aux frontières !* », réseau européen féministe. A 13h30, place Massena, à Nice. + d'infos sur <https://toutesauxfrontieresfr.wordpress.com/>

Il est possible de soutenir cette action via la cagnotte solidaire pour le bus : <https://is.gd/TYSF1r>

**Lundi 7 juin.** Le Collectif des Demandeur.es de Papiers, « CDP 13 », appelle à un rassemblement (déclaré) devant la Préfecture, de 14h à 17h pour demander un interlocuteur entre la préfecture et les délégués du CDP13, et négocier un dépôt trimestriel des dossiers de régularisation des Demandeur.es de papiers.

**Mercredi 9 juin.** Dans le cadre de la sensibilisation et du maintien en action de la lutte des sans papiers pour la régularisation, l'association « *Ensemble Marseille* » organise un rassemblement statique devant la préfecture de Marseille place Félix Barret, de 13h00 à 16h00. Elle demande la régularisation humanitaire de toutes et tous les sans papiers, ainsi que des droits légaux et sociaux, tel qu'une carte de mobilité transport, un logement digne et sans risques, une insertion socioculturelle dans cette ville. « *Nous revendiquons tout simplement un titre de séjour* ».

**Jeudi 10 juin.** L'Association des Usagers de la PADA appelle à une manifestation pour le respect des droits des demandeurs d'asile, à 14h, depuis le métro Perier jusqu'à l'OFII. Elle demande notamment : l'appel systématique à traducteurs ; la mise en place d'une organisation de distribution du courrier adaptée aux contraintes de vie que subissent les demandeurs d'asile ; la mise en place d'une organisation permettant l'accès pour tous aux CMU- C après 3 mois ; la possibilité d'accompagner les demandeurs d'asile dans leurs rendez vous à l'OFII et à la SPADA ; une meilleure gestion des agents de l'OFII et de son sous traitant *Forum Réfugié* (manque de personnel, formation insuffisante, turn over trop important à *forum réfugiés...*) ; une clarification de la notion de vulnérabilité et une meilleure prise en compte de celle-ci.

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 29 mai et le 4 juin, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 2 demandes d'hébergement, pour une famille avec un enfant et un jeune-homme.

*N'oublions pas que bien d'autres associations et collectifs reçoivent également chaque semaine des appels, ceux-ci s'additionnant. Ces appels sont donc très nombreux et les offres d'hébergement sont loin d'être à la hauteur des besoins. Si vous le pouvez, écrivez-nous pour vous inscrire sur la liste des hébergeurs du Réseau Hospitalité ; vous recevrez les appels par mail et vous choisirez lorsque cela vous conviendra : [contact@reseauhospitalite.org](mailto:contact@reseauhospitalite.org)*